



Swiss made since 1914

Conditions générales de vente et de livraison, Kuny AG, valables dès le 1.3.2019

1. Domaine d'application

Ces conditions de vente et de livraison s'appliquent à toutes les ventes et livraisons de marchandises par Kuny AG (ci-après dénommé "Kuny"). Des conditions contraires et/ou d'autres conditions formulées par l'acheteur ne s'appliquent pas. Cela s'applique également si Kuny ne contredit pas explicitement les conditions qui sont différentes.

2. Prix

Toutes les ventes sont soumises aux listes de prix valables de Kuny au moment de la conclusion du contrat. Ils sont nets, de l'usine de Küttigen (CH), y compris l'emballage, en francs suisses (CHF), hors déduction, plus la TVA légale.

Pour les envois à l'étranger, les prix peuvent être conclus dans une devise autre que le CHF. Kuny se réserve des ajustements de prix si le taux de change en CHF/devise étrangère diffère de plus de 5% par rapport au taux de change lorsque la commande est acceptée.

3. Conditions de livraison

3.1. Livraisons en Suisse

La commande minimale est de CHF 200.- net par commande. Dans le cas d'envois à partir de CHF 300.- net la livraison à destination est sans frais de port CPT (INCOTERMS 2010). Les demandes spéciales d'expédition sont calculées sur la base de l'effort.

3.2. Livraisons à l'étranger

La commande minimale est de CHF/EUR 200.- net par commande. La livraison est généralement faite à partir de l'usine (INCOTERMS 2010, EXW), non dédouanée et hors taxes. Les formalités douanières de l'UE sont possibles.

Les taxes, prélèvements, redevances et autres, que Kuny doit payer en relation avec les livraisons et les services en dehors de la Suisse, ainsi que les frais administratifs associés, sont à la charge du client.

3.3. Délais de livraison

Le délai de livraison commence dès que la commande de Kuny a été acceptée et que le contrat est ainsi entré en vigueur. Si une date spécifique est fixée au lieu d'un délai de livraison, elle est synonyme du dernier jour du délai de livraison.

4. Commandes sur appel

Les commandes sur appel sont exigées au plus tard dans la période de l'année ou à l'échéance convenue. Les marchandises qui n'ont pas encore été demandées après l'expiration de cette période annuelle/échéance peuvent néanmoins être facturées.



Kuny AG
Manufacture de rubans
Benkenstrasse 39
5024 Küttigen // Suisse

Tél. +41 62 839 91 91
Fax +41 62 839 91 19
info@kuny.ch // www.kuny.ch

UID:
CHE-101.227.417 MWST



Swiss made since 1914

5. Paiement

Sauf convention contraire, les conditions générales de paiement sont les suivantes : 30 jours net.

Pour les nouveaux clients, les trois premières commandes sont avec prépaiement.

Le facteur déterminant pour respecter les délais de paiement est la date d'exécution du paiement bancaire. Si l'acheteur est en défaut de paiement, Kuny a le droit de faire de nouvelles livraisons seulement avec paiement en avance ou paiement à la livraison, même si d'autres conditions avaient été convenues. Après la fin du mois de l'échéance, un taux d'intérêt de retard de 10% p.a. sera compté.

Les factures sont à payer selon l'ordre chronologique aux conditions stipulées dans la confirmation de commande. Les paiements sont toujours utilisés pour les éventuels plus anciens paiements en retard et pour rembourser leurs intérêts échus par défaut.

6. Réserve de propriété

La marchandise reste la propriété de Kuny tant que toutes les exigences n'auront pas été payées en totalité, telles que les livraisons de la marchandise de toute la relation d'affaires, y compris les exigences auxiliaires, les demandes de dommages et intérêts et la valorisation de chèques. La réserve de propriété est valable en proportion même si les marchandises ont été traitées ou transformées. L'acheteur ne peut pas hypothéquer la marchandise ou la transférer à des tiers pour protection.

En cas de saisie de la marchandise par des tiers, l'acheteur doit le signaler à Kuny immédiatement. Si l'acheteur vend les marchandises qui lui ont été livrées, quelle que soit l'état de celles-ci, il cède à Kuny toutes les créances résultant de ventes à ses clients avec les droits subsidiaires complets jusqu'au règlement intégral de toutes les dettes résultant des livraisons de marchandises.

7. Responsabilité pour les réclamations

Les réclamations doivent être communiquées à Kuny par écrit au plus tard 8 jours après la réception de la marchandise. Après le début de l'utilisation des marchandises livrées, la réclamation pour défauts apparents est exclue. Les écarts habituels ou mineurs, techniquement évitables et / ou économiquement raisonnables en ce qui concerne la qualité des matériaux, la couleur, la largeur, la quantité, l'équipement, la confection ou la conception ne peuvent être contestés. Pour les commandes de fabrication sur mesure, des livraisons excédentaires ou diminuées de 5 à 10%, selon la conception et la quantité, peuvent être tolérées.

En cas de réclamations justifiées, Kuny a le droit de rectifier ou de livrer des marchandises de remplacement sans défauts dans les 8 jours suivants la réception des marchandises. Dans ce cas, Kuny prend en charge tous les frais de transport. La responsabilité pour les marchandises défectueuses peut au maximum s'étendre à la valeur des marchandises livrées selon la facture. Aucune autre demande de dommages et intérêts ne sera acceptée. La limitation de responsabilité susmentionnée n'affecte pas la violation d'obligations contractuelles essentielles.



Kuny AG
Manufacture de rubans
Benkenstrasse 39
5024 Küttigen // Suisse

Tél. +41 62 839 91 91
Fax +41 62 839 91 19
info@kuny.ch // www.kuny.ch

UID:
CHE-101.227.417 MWST



Swiss made since 1914

8. Retours

Les retours sont généralement exclus. Dans des cas exceptionnels, ceux-ci peuvent être acceptés en dehors de la garantie sur arrangement préalable avec le responsable des ventes, en joignant les documents d'expédition originaux. Kuny exige alors le parfait état des marchandises.

9. Retard de livraison

Si Kuny est en retard dans la livraison, il y a un délai de livraison supplémentaire raisonnable de 2 semaines à compter du délai de livraison du client. En cas de retard dans la livraison dû à un cas de force majeure, à des perturbations dans l'approvisionnement en énergie, au trafic, aux grèves et à des événements similaires en dehors de notre sphère d'influence, aucune responsabilité ne sera prise en compte.

10. Maintien de la confidentialité

Les parties traitent comme confidentiels tous les faits qui ne sont ni évidents ni accessibles au public. La confidentialité doit être maintenue avant même la conclusion du contrat et reste valable après la résiliation de la relation contractuelle. Des exigences légales d'information sont réservées.

11. Protection des données & Impressum

Nous nous référons à notre politique de confidentialité et à notre impressum. Les deux peuvent être consultés et appelés sur www.kuny.swiss.

12. Droit applicable et juridiction

Les présentes conditions générales de vente et de livraison ainsi que les dispositions du code des obligations suisse s'appliquent. La Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (Convention de Vienne sur les ventes, RS 0.221.211.I) et le droit international privé ne s'appliquent pas.

Le lieu de juridiction exclusif pour tous les litiges découlant de ou en relation avec ces conditions est Aarau, Suisse.

Les modifications, les ajouts, les accords annexes ou l'annulation partielle de ces conditions doivent être faits par écrit pour être valables.

Küttigen, janvier 2019



Kuny AG
Manufacture de rubans
Benkenstrasse 39
5024 Küttigen // Suisse

Tél. +41 62 839 91 91
Fax +41 62 839 91 19
info@kuny.ch // www.kuny.ch

UID:
CHE-101.227.417 MWST